



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/04/2019

Dossier complet le :

02/05/2019

N° d'enregistrement :

2019-2453

1. Intitulé du projet

Extension du parking P+r de la Neustrie à Bouguenais (44)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nantes Métropole

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bertrand AFFILE, vice-président

RCS / SIRET

2444400440400022

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39-Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire ou à une procédure de zone d'aménagement concerté et 41-a-Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Construction d'un parking en silo d'au moins 770 places créant une surface de plancher comprise entre 10 000 et 40 000 m ² sur un terrain d'assiette d'environ 1,8 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à la construction sur le parking P+r de la Neustrie à Bouguenais d'un parc en ouvrage en silo sur les actuels parcs de stationnement P1 et P3 et permettant une capacité d'accueil d'au moins 770 places (y compris PMR), plus des places pour vélos et deux roues motorisés, avec la reconstruction de la gare bus en interface avec le qual terminus du Tramway ligne 3.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la politique de déplacement, le stationnement constitue un levier majeur favorisant et encadrant le report modal. A ce titre, les parcs-relais sont au cœur de la mobilité et représentent :

- une offre de stationnement au service de la promotion du réseau de transport et des mobilités alternatives
- une incitation au report modal et aux changements des pratiques de déplacement (covoiturage, modes doux, ...)

Les orientations pour les parcs relais sont de trois ordres :

- continuer à accompagner le développement des transports collectifs,
- accompagner les transformations urbaines,
- optimiser et harmoniser la gestion des parcs.

L'opération consiste à réaliser un parking en ouvrage en silo au droit de la gare bus existante et des P+r n°1 et 3 existants.

Le fonctionnement de la gare bus sera aussi amélioré pour le confort et la sécurité des usagers. Le traitement architectural du parking devra permettre son intégration dans l'environnement, notamment avec la zone pavillonnaire donnant sur la rue de la Neustrie.

La réalisation de ce projet permettra de tripler la capacité actuelle du parc afin d'atteindre, après travaux, près de 950 places de stationnement, dont 770 places en ouvrage, contre 314 places actuellement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée de la construction des différents aménagements, bâtiments, voiries, réseaux est estimée à 16 mois.

Les nuisances de chantier seront réduites autant que possible (étude du cheminement d'accès, bruit, propreté des voiries) et feront l'objet de prescriptions particulières aux entreprises.

Durant cette phase, une partie du stationnement sera maintenue. Toutefois, les compléments temporaires sont en étude pour diminuer la gêne des usagers.

La gare bus en phase chantier sera aménagée en provisoire sur le parc de stationnement P2.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'équipement sera géré par une société qui sera désignée par Nantes Métropole.

Les locaux nécessaires à son exploitation seront réalisés dans le cadre du projet.

Ses accès véhicules se feront à partir de la rue Christophe Colomb.

Les cheminements d'accès piétons et vélos actuels depuis les rues Christophe Colomb et de la Neustrie seront revus dans le cadre du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le parking en ouvrage en silo sur quelques niveaux aura une surface de plancher de l'ordre de 23 000 m ² .	Environ 23 000 m ²
Le terrain d'assiette du projet porte sur les parcelles BN 79, 80, 233, 253 et 256 représentant une surface de 18 093 m ² .	18 093 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

P+r Neustrie
 Rue Christophe Colomb à
 BOUGUENNAIS (44)

 Parcelles BN 79, 80, 233, 253 et 256.

Coordonnées géographiques¹

Long. 13° 53' 45" 2W Lat. 47° 10' 37" 37N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Les parcs de stationnement P1 et P3 et le pôle d'échanges ont été mis en service en mi 2005 et le parc de stationnement P2 a été mis en service fin 2005.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 1 200 m de la ZNIEFF de type 1 "Prairies de Saint-Jena-de-Boiseau à Bouguenais, n°10010009" et de la ZNIEFF de type 2 "Vallée de la Loire à l'aval de Nantes, n°10010000"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Nantes Atlantique a été approuvé le 17 septembre 2004.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI a été approuvé par arrêté préfectoral du 31 mars 2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel se situe à environ 1 200 m du site Natura 2000 "Estuaire de la Loire" (FR5200621 et FR5210103)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking en silo et la reconstruction de la gare bus s'implantera sur les parcs actuels de stationnement et sur la gare bus actuelle. La surface imperméabilisée du site sera légèrement modifiée au droit de l'espace vert au pourtour du parc P3.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5,2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne figure pas dans la "couche d'alerte" flore fournie annuellement par le conservatoire botanique à Nantes Métropole et n'est pas inclus dans un corridor écologique du SRCE. Concernant la faune, il n'y a pas d'espèce patrimoniale connue.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La demande de stationnement sur ce secteur, terminus de la ligne 3 du Tramway, est forte. Le trafic sera concentré sur la rue Christophe Colomb, l'entrée/sortie au parking P3 depuis la rue de la Neustrie étant supprimée. Par ailleurs, cette offre complémentaire de stationnement pourrait faire diminuer des trafics vers d'autres poches de stationnements le long de la ligne du tramway.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'augmentation du trafic liée à l'augmentation de l'offre de stationnement sera source de bruit complémentaire aux heures de pointe sur la rue Christophe Colomb, rue non résidentielle. Toutefois, la rue de la Neustrie sera apaisée par la suppression de l'entrée/sortie du parking P3.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le parking et la nouvelle gare bus sont éclairés comme le sont actuellement les parcs P1 et P3 et la gare bus.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Venant s'implanter sur une surface imperméabilisée, la collecte des eaux pluviales sera très légèrement modifiée.</p> <p>La gestion sera traitée conformément au dossier Loi sur l'eau qui sera déposé.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront dirigées vers le réseau d'assainissement collectif.</p> <p>Les ordures ménagères seront collectées régulièrement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le site "<http://www.fichier-etudesimpact.developpement-durable.gouv.fr>" a été consulté.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un concours de maîtrise d'oeuvre est en cours.

Les objectifs architecturaux, urbains et environnementaux du programme confiés aux maîtres d'oeuvre sont rappelés en annexe ci-après.

L'entrée actuelle au parc P3 depuis la rue de la Neustrie sera supprimée.

L'accès du nouveau parc de stationnement se fera uniquement depuis la rue Christophe Colomb.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet consiste à réaliser sur un site urbanisé un parking en ouvrage en silo et à améliorer le fonctionnement de la gare bus actuelle, parc-relais s'inscrivant dans la politique des déplacements de Nantes Métropole en faveur du report modal et de la mobilité. Ce service permet aux usagers de déposer leur véhicule au profit du réseau de transport en commun et encourage donc la réduction de la part voiture individuelle notamment dans le centre de l'agglomération.

Au vu de l'ensemble des éléments exposés dans le présent formulaire, une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

Le site déjà urbanisé ne présente pas de sensibilité environnementale majeure et les éléments programmatiques du projet sont de nature à préserver le site.

La suppression de l'accès véhicules depuis la rue de la Neustrie apaisera la circulation sur la rue de la Neustrie.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Porter à connaissance "Espaces naturels" de février 2017 - Annexe extraits du programme du Dossier de Consultation des Concepteurs "Objectifs architecturaux, urbains et environnementaux"

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Nantes

le.

28 AVR. 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

